

Librairies - Garantie de crédit aux librairies indépendantes

IFCIC

Présentation du dispositif

- L'IFCIC accompagne le financement des librairies indépendantes grâce à la garantie financière offerte aux établissements de crédit qui octroient des crédits en faveur des librairies.
- L'intervention de l'IFCIC a pour objectif de faciliter l'engagement de la banque en faveur de l'entreprise et permet de limiter les cautions personnelles qui sont susceptibles d'être demandées. L'IFCIC peut, en outre, accompagner le libraire dans la préparation de son dialogue avec son banquier.
- Sont éligibles et peuvent bénéficier de la garantie :
 - les crédits bancaires à moyen et long terme répondant aux besoins financiers de la librairie : création ou reprise de librairies (acquisition de fonds de commerce, rachat de titres d'une société d'exploitation d'une librairie), extension et rénovation, constitution de stocks, renforcement de fonds de roulement, etc...,
 - les crédits « court terme » dès lors qu'ils sont confirmés, répondant aux besoins de trésorerie que peuvent connaître les librairies, notamment du fait de la saisonnalité de leur activité.

Montant de l'aide

- La garantie de l'IFCIC représente généralement 50% du montant du crédit et peut atteindre 70% pour les crédits inférieurs à 150 000 €.

Informations pratiques

- Le dossier de demande doit comporter les éléments suivants :
 - le formulaire de demande,
 - l'historique de la société, ses moyens d'exploitation, ses effectifs,
 - le détails des investissements prévus,
 - les comptes d'exploitation prévisionnels sur deux ou trois ans, commentés,
 - le plan de financement global détaillé de l'exercice et des exercices suivants,
 - les bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices,
 - les statuts et extraits Kbis du registre du commerce,
 - éventuellement, la documentation publicitaire de l'entreprise (catalogue, tarifs, etc.).
- Des renseignements complémentaires portant sur la superficie, les vitrines, le stock (quantités, références, genre), l'environnement urbain et la concurrence, les relations avec les partenaires locaux du livre seront à apporter au dossier..

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
 - › Situation - Réglementation
 - › A jour des versements fiscaux et sociaux

Organisme

IFCIC

Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles

- 39-41, rue de la Chaussée-d'Antin
75009 PARIS
Téléphone : 01 53 64 55 55
Télécopie : 01 53 64 55 66
Web : www.ifcic.fr

Fichiers attachés

- [Formulaire de demande de garantie](#) (26/10/2018 - 0.10 Mo)